

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2023

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO ARTIFICIALISATION
NETTE » AU CŒUR DES TERRITOIRES - (N° 1359)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 393

présenté par

Mme Valentin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vatin, M. Vermorel-Marques et M. Descoeur

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.